

Paris, 26 février 2026

N/réf. : 4382–ST/AD

Objet : Attribution heures fédérales FO

Monsieur,

Conformément à l'article 1.2 de l'accord de Branche sur les moyens bénévoles mis à la disposition des Activités Sociales des IEG 2023-2029, nous vous informons faire bénéficier au titre de l'enveloppe solde (pot fédéral) pour l'année 2026:

- Monsieur DOMENECH Jean-Michel 20 heures
- Madame LIOTIER MARIE 125 heures
- Monsieur CHOCO Sylvain 20 heures

Nous vous rappelons qu'aucune heure du pot fédéral ne peut être attribuée en l'absence de courrier de notre fédération.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Sandrine TELLIER
Secrétaire Général

